

Commission de contrôle de gestion CCG

Wolfram Burgy, HB9TTD (porte-parole)
Daniel Venzin, HB9DQK
Kaspar Zbinden, HB9EGZ



UNION SCHWEIZERISCHER KURZWELLEN-AMATEURE
UNION DES AMATEURS SUISSES D'ONDES COURTES
UNIONE RADIOAMATORI DI ONDE CORTE SVIZZERI
UNION OF SWISS SHORT WAVE AMATEURS

Rapport des vérificateurs des comptes de USKA sur les comptes annuels 2025

Les comptes annuels de USKA ont été clôturés au 31 décembre 2025.

En tant que vérificateurs des comptes, nous avons vérifié les comptes annuels 2025 de notre association conformément aux dispositions légales et statutaires.

Nous constatons que

- le bilan et le compte de résultat concordent avec la comptabilité.
- la comptabilité est présentée de manière claire et est bien tenue.
- les dispositions légales et statutaires ont été respectées dans la présentation de la situation patrimoniale et du résultat d'exploitation.
- La caisse affiche des charges de 255 010,55 francs et des produits de 255 041,30 francs, soit un bénéfice de 30,75 francs. que les fonds propres au 31 décembre 2025 passent de 228 923,39 francs à 228 954,14 francs
- les avoirs en caisse, à la poste et à la banque indiqués peuvent être justifiés.
- la vente de marchandises (articles promotionnels USKA) est incluse dans le montant total de la facture.
- l'inventaire des ventes de marchandises (articles pour fans de USKA) correspond à la comptabilité.

Remarques

Lors du passage à la nouvelle solution comptable, l'envoi des factures a été confié à une solution automatisée du fournisseur de logiciels. Les factures ont été envoyées sous forme de lien URL, ce qui a entraîné des problèmes. C'est pourquoi, combiné à d'autres causes, des postes ouverts d'un montant de 71 759 francs ont été créés, qui sont dus à des cotisations impayées. La commission de gestion vérifiera dans trois mois si les impayés se sont normalisés.

L'adaptation du droit de signature auprès de la banque habituelle a également posé des problèmes, mais elle est désormais effective.

Le compte de provision pour le centenaire affiche un solde de 22 000 francs.

La commission de gestion a vérifié les liquidités, examiné en détail les principaux comptes et contrôlé des pièces justificatives par sondage.

Conclusion

La comptabilité est tenue de manière rigoureuse, les chiffres présentés sont corrects.
La CCG recommande à l'assemblée des délégués d'approuver les comptes annuels.

Zurich, le 22 janvier 2026

Commission de contrôle de gestion